

# MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Le 1<sup>er</sup> juin 2009

Séance régulière du Conseil municipal, tenue au Centre communautaire à 19h30.

## 1. Ouverture de la séance :

Le Maire Jean-René Ré ouvre la séance à 19h30.

Sont présents : Les conseillers(ères) Lise Bellehumeur, Ronald Fortier, Johnny Guertin, et Micheline Poulin. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme et la secrétaire-trésorière adjointe Odette Bérard sont aussi présentes.

Absences motivées : Yvon Côté et Roland Lescault.

## 2. Adoption de l'ordre du jour :

**09-1794**

Il est proposé par Micheline Poulin, appuyé par Johnny Guertin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 4 mai 2009.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
  - Contre-proposition - Banc de gravier (Ministère des transports)*
  - Internet haute vitesse*
  - Plan de travail 2008-2009 à reconduire pour 2009-2010*
  - Fonds de soutien aux Territoires en Difficulté 9FSTD)*
  - Parution – Journal du Haut-Saint-François*
  - Redevance pour l'élimination des matières résiduelles*
  - Invitation MAMROT*
  - Élections municipales Estrie*
  - Fonds AgriEsprit*
  - Nomination d'un nouveau pompier (Dominic Lefebvre)*
  - Demande de la concierge*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

## 3. Adoption du procès-verbal du 4 mai 2009:

**09-1795**

Il est proposé par Micheline Poulin, appuyé par Ronald Fortier d'adopter le procès-verbal, tel que remis. Adopté à l'unanimité.

08-1796

#### 4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Lise Bellehumeur, appuyée par Johnny Guertin d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2009 pour un total des dépenses de 71 871,22 \$ et un total des revenus de 63 037,18 \$.

Les conseillers demandent à la secrétaire-trésorière de s'informer auprès de quelques municipalités afin de connaître le nom de leur firme comptable et leur degré de satisfaction.

#### 5. Rapport du Maire :

M. Ré discute avec les membres de la demande de baisse d'évaluation de la compagnie Domtar. Celle-ci avait obtenu une baisse de 35% en 2006 et la MRC a octroyé une baisse de 30% pour 2009. M. Claude Brochu et les représentants de Domtar doivent avoir une rencontre d'ici septembre. Dossier à surveiller.

Au dernier comité de travail, il a été question du prochain contrat de déneigement pour 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012. L'avis public sera affiché le 8 juin prochain et les soumissions devront être présentées avant le lundi 6 juillet 2009.

M. Ré parle d'un document reçu de la Sureté du Québec concernant des statistiques entre le 1<sup>er</sup> avril 2008 et le 31 mars 2009.

M. Ré a aussi assisté à plusieurs autres réunions, entre autres la table des maires, les CA, etc.

#### 6. Rapport des comités *ad hoc* :

*Voirie :*

L'asphalte froide est arrivée et celle-ci devrait être installée à compter de la prochaine semaine.

*Loisirs :*

Concernant la fête nationale, un bulletin de rappel sera envoyé avec le programme de la journée.

Pour Emploi Été Canada, le tout est affiché et nous sommes en attente de candidatures.

#### 7. Informations, correspondance & demandes diverses :

☒ *Contre-proposition - Banc de gravier (Ministère des Transports) :*  
Après notre contre-proposition au montant de 14 000 \$, le Ministère des Transports, par l'entremise de M. Patrice Clementi, agent d'évaluation foncière au MTQ, nous présente une dernière proposition au montant de 17 000 \$.

Les membres du Conseil demandent d'avoir un délai jusqu'au début de juillet afin de revoir cet emplacement et de s'informer auprès de la Caisse des modalités qui s'offrent à nous.

☒ *Internet haute vitesse :*

**ATTENDU QUE** onze municipalités participent actuellement à un projet d'étude d'ingénierie préliminaire pour le déploiement du service Internet haute vitesse à leur population et leurs entreprises non desservies;

09-1797

**ATTENDU QUE** cette étude a été déposée à la MRC, en présence des représentants municipaux le 30 mai 2009;

**ATTENDU QUE** lors de cette rencontre ont été convenus le coût de déploiement et le montage financier, incluant, la mise de fonds du milieu provenant en tout ou en partie de la municipalité;

**ATTENDU QUE** le mode de répartition de la part des municipalités indique une participation de 2 040 \$ pour le nôtre;

**ATTENDU QU'À** la suite de cette démarche, une demande d'aide financière sera acheminée au programme Communautés rurales branchées du MAMROT;

**ATTENDU QUE** ce programme exige que le porteur du projet soit une MRC, une municipalité, un OBNL ou une coopérative;

**ATTENDU QUE** le scénario optimal pour le projet est de confier la responsabilité de porteur de dossier à la MRC, car celle-ci gère déjà une fibre optique municipale et que le déploiement sera effectué en complément de cette dernière;

**ATTENDU QUE** le modèle d'affaires qui sera retenu fera en sorte que la MRC sera propriétaire des équipements et des infrastructures extérieures et conclura des ententes avec des tiers pour l'ensemble des responsabilités connexes, tels location de terrains pour les antennes, mise en marché, service à la clientèle, entretien;

**ATTENDU QUE** la MRC démarrera le projet que dans la mesure où ce dernier démontrera au minimum une capacité d'autofinancement et que le service sera de qualité et à des tarifs accessibles compétitifs avec les milieux urbains;

**ATTENDU QUE** le scénario initial permet un retour sur investissement sur une période de 5 ans;

**À CES CAUSES**, sur la proposition de Johnny Guertin, appuyé par Lise Bellehumeur, **IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la MRC du Haut-Saint-François soit le porteur du projet de déploiement du service Internet haute vitesse pour les citoyens et les entreprises non desservis de notre municipalité;

**QUE** la MRC soit par conséquent propriétaire de l'ensemble des équipements et des infrastructures pertinentes;

**QU'À** cette fin, notre municipalité donne compétence à la MRC pour réaliser le projet, notamment :

- déposer les demandes d'aide financière nécessaires (MAMROT, CRÉ, Pacte rural, etc.);
- réaliser l'appel d'offres pour le choix d'un fournisseur de service Internet haute vitesse;
- signer l'ensemble des documents (ententes, contrats, etc.);

**QUE** notre municipalité participe financièrement à la mise de fonds en versant à la MRC la somme de 2 040\$. Adopté à l'unanimité.

de développement (CLD) la reconduction de son plan de travail 2008-2009 pour 2009-2010 en ce qui a trait au pacte rural. Adopté à l'unanimité.

09-1799



*Fonds de soutien aux Territoires en Difficulté (FSTD) ::*

**Attendu que** notre municipalité veut être reconnue aux fins des mesures spéciales pour les municipalités déstructurées et les villes monoindustrielles;

**Attendu que** ces mesures sont regroupées sous trois fonds, soit le fonds du MAMROT géré à la MRC, le fonds de développement régional géré à la CRÉ et le fonds du MDEIE dédié aux entreprises;

**Attendu que** notre municipalité a été consulté et a fourni les éléments qu'elle souhaite mettre de l'avant à l'Intérieur du plan de diversification et de développement porté par la MRC;

**Attendu que** notre municipalité mettra tout en œuvre afin que soient réalisés des projets du plan et sollicitera les mesures spéciales pour les financer;

**Attendu que** notre municipalité accepte d'investir sa part de 294 \$ de la mise de fonds de 10% de la subvention disponible;

**Attendu que** la participation de notre municipalité rendra accessible à nos promoteurs le fonds de soutien aux municipalités monoindustrielles du MDEIE ;

**A ces causes, sur la proposition de Lise Bellehumeur, appuyée par Ronald Fortier, IL EST RÉSOLU** de mandater notre maire Jean-René Ré pour qu'il signe tous les documents nécessaires à notre adhésion au plan de diversification et de développement et à notre admissibilité aux mesures spéciales pour les municipalités déstructurées et les villes monoindustrielles. Adopté à l'unanimité.



*Parution Journal du Haut-Saint-François :*

La secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil que la publicité concernant la Fête nationale (94,90 \$) ainsi que l'ouverture prochaine de CIMO (130,00 \$) paraîtra dans le Journal du Haut-St-François au coût total de 224,90\$. Il nous restait 426 \$ à utiliser de notre cotisation annuelle.



*Redevance pour l'élimination des matières résiduelles :*

La ministre Line Beauchamp nous a fait parvenir une lettre en nous informant que notre municipalité recevrait une subvention de 1 265,37 \$ dans le cadre du programme mentionné en titre.



*Invitation MAMROT :*

Une invitation nous est lancée pour une rencontre avec des représentants de la Direction des infrastructures et de la Direction régionale de l'Estrie ainsi que du Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines. Cette session se tiendra le mardi 9 juin 2009 de 9h30 à 12h00 à l'Hôtel Delta de Sherbrooke.



*Élections municipales Estrie :*

Deux représentantes de l'organisme Femmes et politique municipale de l'Estrie ont présenté un projet qui vise à accroître le nombre de candidatures de femmes et de jeunes aux élections municipales 2009.

Un bulletin sera envoyé à la population en demandant l'intérêt d'assister à une rencontre.



*Fonds Agri-Esprit :*

La secrétaire-trésorière demande la collaboration d'un représentant de la municipalité afin de compléter le formulaire pour Fonds AgriEsprit dans le but de renouveler les structures du terrain de jeu. Jean-René Ré s'en occupera.



*Nomination d'un nouveau pompier :*

-1800II est proposé par Lise Bellehumeur, appuyée par Johnny Guertin d'accepter la nomination de Dominic Lefebvre à titre de nouveau pompier. Adopté à l'unanimité.



*Demande de la concierge :*

Mme St-Laurent s'informe de palettes de ciment qui semblent avoir disparues du sous-sol du Centre communautaire. M. Yvon Côté explique que ce ciment lui appartenait et qu'il est venu en chercher.

**9.Période de questions :**

**8.Affaires nouvelles :**

**10. Levée de l'assemblée :**

**09-1801**

L'assemblée est levée à 21h05 par Lise Bellehumeur sous la résolution 09-1801.

Jean-René Ré, Maire

Maryse Prud'homme, sec.-trésorière